



P.V. de la réunion de la C.D.T.T. du 16 avril 2015 à l'Avenir Strasbourg



Sujets à l'ordre du jour :

- 1) Liste de présence
- 2) Adoption du P.V. de la réunion du 11 mars 2015
- 3) Bilan Coupe Jeunes du 15 mars 2015
- 4) Bilan de l'Open de la CDTT des 21 et 22 mars 2015
- 5) Epreuves fédérales : par équipes les 18 et 19 avril - jeunes les 23 et 24 mai
- 6) Régionaux Vétérans le 26 avril
- 7) Préparation de la réunion élargie de la CDTT le 29 avril
- 8) Compte rendu de la réunion CFA décentralisée à Marseille les 13 et 14 mars
- 9) Point technique : réserves sur une feuille de rencontre
- 10) Point Finance
- 11) Point Divers

Début de la réunion : 19 H 30

1) Liste de Présence :

Présents : Christine ROMPEL, Maurice WENDLING, Romain LANGOWSKI, Catherine WEBER, Mireille et Jean-Pierre VOLTZENLOGEL, Serge KOBER ainsi que Jean ZUCCALA, qui représente le club AVENIR qui nous reçoit ce jour.

Excusés : Jonathan FERTIG, Alfred MOSCHEROSCH, Marie-Angèle SCHOTT, Jérémy WALTER, Robert GSTALTER, Edith WENDLING

Maurice nous donne des nouvelles d'Edith et la commission lui souhaite un bon rétablissement.

2) Adoption du PV de la dernière réunion :

Une modification est à faire sur le dernier PV : Robert GSTALTER n'était pas absent, il s'était excusé. Le PV est donc adopté avec cette petite rectification.

3) Bilan Coupe Jeunes :

A eu lieu le 15 mars 2015 à Val de Moder

Il y avait 35 équipes engagées et il n'y a pas eu d'absent, une joueuse de l'U.S. Egalitaire avait prévenu 2 jours avant la compétition et elle a pu être remplacée par une joueuse de Zuzzendorf en benjamine

Dans l'ensemble la compétition s'est bien passée il n'y a eu qu'un petit incident un joueur n'avait pas de short et, à la demande de Mireille, son responsable de club lui en a trouvé un.

Et dans la poule « benjamin » il y a eu une erreur dans l'inscription des résultats et c'est vers 14 heures que cela a été remarqué et rectifié. Une rencontre a du être rejouée.

Et pour la table de marque, 4 parents sont venus questionner Mireille de façon très aimable et pas de parents qui voulaient rentrer plus tôt, et tout s'est très bien passé.

4) Bilan de l'Open de la CDTT

Cette épreuve sera déficitaire pour la C.D.T.T. mais c'est conforme aux prévisions et particulièrement pour l'anniversaire des 80 ans de la F.S.G.T. et les nombreux lots et souvenirs ont été distribués.

Une subvention de 100 euros est accordé à l'U.S. Egalitaire pour l'organisation du samedi après midi. Cela représente 50 % de la subvention accordée à Saverne pour le tournoi du lendemain.

Samedi : des membres de la commission et des membres de l'U.S. Egalitaire étaient présents dès 10 heures pour la mise en place des 5 ateliers.

L'U.S. Egalitaire avait une petite crainte pour le déroulement de la journée, vu qu'il n'y avait pas d'inscription et au final c'était une réussite puisque 70 jeunes et leurs parents sont venus participer à la journée découverte. Beaucoup de personnes du quartier mais aussi quelques personnes de Marmoutier et de Kehl se sont déplacées.

La journée s'est terminée à 18 heures, les animateurs étaient tout le temps occupés, si nous organisions de nouveau une journée similaire l'atelier n° 3 devrait se dérouler sur 3 tables et non 2

Dimanche : la compétition s'est déroulée à Saverne il y avait 52 joueurs inscrits.

L'organisation était très bien et le repas bon comme d'habitude.

Maurice et Edith devaient s'occuper du juge arbitrage mais au vu des problèmes de santé d'Edith c'est Mireille, Jonathan et Robert qui ont pris la relève, et se sont réparties les tâches de la façon suivante :

Les 4 poules de 3 joueurs ont été gérées par les 3 juges arbitres

Les doubles à la mêlée et le Hardbat ont été gérés par Jonathan et Robert.

Mireille dit qu'ils se sont débrouillés comme des chefs, et elle a pu faire son travail de juge arbitre c'est à dire, notamment, surveiller la salle pour le bon déroulement de la journée et préparer le palmarès.

Pour le herbât il y avait 5 personnes qui se sont mises en tenue « spéciale » et une récompense a été attribuée au couple RAMBAUT de l'Amitié Lingolsheim pour la tenue la plus originale. Il y a encore eu une « mini » polémique autour des raquettes de Hardbat, à savoir si on peut ou pas utiliser SA raquette personnelle (pour cette compétition c'était autorisé) et ce point sera discuté à la prochaine réunion de travail.

Jean-Pierre avait un petit regret par rapport au nombre d'inscrits qui était égal à celui de l'année dernière et comme c'était le tournoi open des 80 ans, il avait espéré un peu plus de participants. Malgré que Maurice CHRISTMANN a fait paraître un article dans les DNA.

Il y a eu la distribution de 10 maillots XS et des raquettes en dotation pour une association représentée par Francis LEIBENGUTH, Président de Hardbat France. Ce matériel est destiné à des associations en Afrique Noire.

5) **Fédéraux par équipes**

Qui auront lieu les 18 et 19 avril 2015 à Longlaville

Maurice et Edith WENDLING ont été remplacés à la table d'arbitrage par Jean-Marie LEROY et Mireille VOLTZENLOGEL, suite au problème de santé d'Edith. Maurice s'est occupé du travail préparatoire. Il y a une chute vertigineuse des inscriptions, il y aura 22 équipes alors que l'année dernière, en Bretagne, il y en avait 52. Les régions représentées sont Paris, l'Ile de France, la Lorraine et l'Alsace, les autres régions ne seront pas représentées, Jean-Pierre trouve que c'est déplorable et il en fera les remarques à la C.F.A.

Il y aura 3 divisions fédérales :

Fédéral 1 avec 8 équipes - Fédéral 2 avec 7 équipes et - Fédéral 3 avec 7 équipes.

Il y a 6 équipes alsaciennes et 4 équipes lorraines engagées.

Il y a eu un souci avec 2 clubs parisiens qui avaient engagé 3 équipes mais sans respecter le règlement fédéral de cette épreuve, le remaniement a conduit au retrait d'une équipe par les parisiens.

6) **Fédéraux jeunes**

Qui auront lieu les 23 et 24 mai 2015 (Pentecôte) dans le Gard.

Pour les alsaciens 49 pongistes étaient « qualifiés pour être pris en charge » il y a 38 pongistes engagés dont 3 qui n'étaient pas sur la liste des « qualifiés pris en charge ».

La commission décide de prendre exceptionnellement en charge les 3 joueurs « supplémentaires » vu que tous les qualifiés ne se sont pas engagés. Pour cette compétition c'est un forfait de 90 euros qui sera versé par joueur avant le départ sous réserve de la participation réelle du joueur.

7) **Régionaux Vétérans**

Qui auront lieu le 26 avril 2015 dans le gymnase de l'A.G.R., rue Pierre de Coubertin et organisé par l'U.S. Egalitaire.

Il n'y a pas de sono dans la salle mais la sono portable du CR. sera mise à disposition

Il y a 64 joueurs engagés dont 5 dames ce qui est une baisse de 8 joueurs par rapport à l'année dernière.

Tout est sur les rails, le 17 avril il y aura l'envoi du PV du tirage et le règlement, dans les clubs. La compétition débutera à 8h30 avec les doubles mixtes et devrait se finir vers 18h15 avec la remise des récompenses.

8) **Préparation de la réunion élargie de la CDTT du 29 Avril 2015 :**

Suite aux diverses réflexions cette réunion a été programmée elle aura lieu à la Maison des Sports rue Jean Mentelin à Strasbourg à partir de 19 h 00. Jean-Pierre va faire un mail d'invitation en confirmant son premier mail « d'information ». Une inscription en nombre de participants par club sera demandée (un participant minimum par club est vivement recommandé).

Une discussion ouverte sera proposée plutôt qu'un ordre du jour. Les clubs sont invités à nous faire les réflexions qui les préoccupent.

9) **Point Technique :**

Une feuille de rencontre est arrivée chez Mireille avec une réserve.

C'est la rencontre qui a opposé l'Avenir 1 à l'Amitié 1 en Excellence le 26 mars 2015, 13ème journée .

Le réserve dit *que Cédric BECK est absent au début de la rencontre à 20H15 et qu'il ne devrait pas pouvoir jouer selon l'article 2-1-3.*

Il est rappelé cet article pour la compréhension de tous :

Article 2-1-3 nombre de joueurs par équipes

« Les championnats par équipes se disputent par rencontres aller et retour en équipes de :

- quatre joueurs pour l'Excellence et l'Honneur
- deux joueurs pour les championnats Jeunes, Vétérans et Mixtes
- trois joueurs pour toutes les autres divisions

l'absence d'un pongiste n'est pas passible de sanction hormis la perte des parties individuelles du joueur absent et du double incomplet. Pour les rencontres par équipes de quatre, le double n°1 est joué en priorité . L'absence de plus d'un joueur dans une équipe est considérée comme un forfait de rencontre simple, cependant pour les équipes à deux joueurs l'absence d'un joueur constitue un forfait de rencontre simple. »

La commission après examen de l'article citée, ne voit pas le rapport avec la réserve qui signale que un joueur n'est pas présent à 20 h 15 (heure prévue sur le calendrier pour les matchs à l'AVENIR)

Cependant dans le cas mentionné il est a prendre en compte l'article **2-3-2 dernier alinéa, qui dit :**

«.../...si une équipe est incomplète en début de rencontre, le joueur annoncé en retard est considéré après ces délais comme absent et perd ses parties au fur et à mesure du déroulement de la rencontre »

Dans les faits, le joueur cité était présent dans la salle au moment de l'appel de sa première rencontre, et donc le règlement a été respecté.....

Le résultat du match est donc homologué et la réserve n'est pas jugé recevable : l'Avenir gagne par 10 à 8.

10) Compte rendu de la réunion CFA du 13 et 14 mars 2015 a Marseille

a) Les futures épreuves déjà attribuées, ou datées :

Vétérans :	24 /25 octobre 2015	à Longlaville
Toutes séries :	6/7 février 2016	à Tarbes
Equipes :	16/17 avril 2016	dans les Yvelines a Limay
Jeunes :	14/15 mai 2016	mais on ne sait pas encore où se déroulera cette compétition
Vétérans :	29/30 octobre 2016	auront lieu à Thouars
Toutes séries :	4/5 février 2017	auront lieu en principe à Marseille qui sera capitale européenne du sport en 2017...
Equipes :	2017	pas encore de date et de lieu
Jeunes :	3/4 juin 2017	auront lieu a ODOS
Vétérans :	en octobre 2017	à Thouars

Les assises du tennis de table A.N.A. auront lieu en avril 2016 mais le lieu n'est pas encore défini

b) Il y aura aussi les assises internationales et nationales du sport populaire qui auront lieu du 14 au 17 mai 2015 a Marseille, en même temps que l'AG normale de la Fédération. Pour info trois membres de la CDTT participent à ces assises (Christine, Mireille et Jean-Pierre) au sein de la délégation alsacienne de 15 membres

c) Il y a eu un stage fédéral d'entraîneur qui s'est déroulé les 28 et 29 mars à l'Amitié Lingolsheim et encadré par Sandrine ELLES et Bernard GIODA, il y a eu 12 participants.
8 de l'Amitié Lingolsheim : MAECHLING Pascal, RAMBAUT Martine, RAMBAUT Thierry, CLAUDEL Marc, WANDRES Mickael, HAMM José, KEIL Daniel, RUL Patrick.

2 de l'Avenir : KOBER Serge, ELLES Gilbert.

1 de l'U.S.Egalitaire : RICHARD Jean-Luc.

1 de TT Dossenheim : PARTOUCHE Bruno

Le stage s'est bien déroulé et il n'y avait donc que des alsaciens malgré que c'était un stage fédéral.

11) Point finance

Rien de particulier à signaler, les clubs sont à jour.

Fin de la réunion 22H50

La Prochaine réunion aura lieu le 12 mai à KIRWILLER

Le Président
Jean-Pierre Voltzenlogel

La secrétaire de séance
Catherine Weber